



REGLEMENT INTERIEUR

« TRAIL DE LA REINE MARGOT »

1) Organisation :

Le «trail de la Reine Margot » est organisé avec la Ligue Contre le Cancer

Il aura lieu le **dimanche 6 août** .

Les bénéfices de la manifestation seront intégralement reversé à la Ligue Contre le Cancer du Puy-de Dôme,association œuvrant dans la lutte contre le cancer par le financement de la recherche,l'aide aux malades et aux proches et actions et dépistages.

Plus de détails sur www.liguecontrecancer63.com

2) Parcours :

Deux parcours trail sont proposés :

- **24 km avec un dénivelé positif de 740 m**
- **12 km avec un dénivelé positif de 350 m**

- **une course enfants sera proposée autour du plan d'eau**

3) Participation :

Pour la course enfants :

Eveil athlé (2003-2005) environ 600m non chronométré pour les autres catégories (règlement FFA)

Poussin (2012-2013) 1,5 km max (1 tour de lac + 250 m)

Benjamins (2010-2011) 3 km

Minimes (2008-2009) 5 km

L'épreuve est ouverte aux femmes et hommes et cadets U18 ,licenciés ou non ,sur présentation d'un certificat médical portant la mention « course à pied en compétition »

4) Inscriptions :

L'inscription se fait sur le site internet de E-run63.
L'inscription est obligatoire pour participer au trail.
Les inscriptions par téléphone ne sont pas possibles.

5) Tarifs des inscriptions :

- * pour le parcours 24 km: **15 €**
- * pour le parcours 12km: **13€**
- * gratuit pour les enfants

La course étant 100 % caritative ,il n'y aura pas de dotations.

Les inscriptions n'ont pas de valeur de dons,et par conséquent ne peuvent être gratifiées d'un reçu fiscal,néanmoins tout don réalisé en supplément de l'inscription ouvre droit à un reçu fiscal.

6) Secours :

Les secours seront assurés par les pompiers de la commune de La Tour d'Auvergne.
Infirmièr,res,secouristes au départ et arrivée des courses
Équipes mobiles sur les parcours,véhicules d'intervention adaptés au terrain.

7) Assurances :

L'organisateur a souscrit un contrat d'assurance responsabilité civile auprès de SMACL ASSURANCES .
Il incombe aux participants de souscrire une police d'assurance individuelle accident.

8) Récompenses :

Des récompenses seront prévues pour les 3 premières femmes et 3 premiers hommes

9) Ravitaillement :

un ravitaillement individuel sera proposé à la Stèle,eau et fruits et gâteaux secs.
Si forte chaleur,un ravitaillement supplémentaire en eau sera proposé lors des parcours.

10) Droit à l'image :

Les participants autorisent et acceptent que les photos soient prises durant la manifestation et soient utilisées à des fins de promotion du trail par tout moyen de support.

11) Règlement général de la protection des données :

Les informations recueillies sont nécessaires pour votre inscription au trail, manifestation en partenariat avec le Comité et pour l'enregistrement comptable d'éventuel don.

Elles sont destinées au siège de la Ligue Contre le Cancer ainsi qu'au comité départemental et aux tiers mandatés par le responsable des traitements à des fins de gestion interne, tel que E-run63 s'occupant de la prise en charge des inscriptions et du chronométrage.

La Ligue Contre le Cancer s'engage à ne pas transférer vos données en dehors de l'Union Européenne.

Ces données ne feront l'objet d'aucun échange.

Conformément à la loi « informatique et libertés » modifiée par le règlement général sur la protection des données, vous pouvez retirer votre consentement à tout moment concernant l'utilisation de vos données, vous pouvez retirer votre consentement à tout moment concernant l'utilisation de vos données à caractère personnel ou y accéder pour leur rectification, limitation ou effacement, en contactant votre Comité départemental par mail (cd63@ligue-cancer.net) ou par courrier adressé à Comité Départemental du Puy-de Dôme de la Ligue Contre le Cancer (19 boulevard Berthelot, 63400 CHAMALIERES). Elles sont conservées pendant 3 ans minimum* lors d'une simple inscription et pendant 6 ans maximum en cas de dons.

Pour des demandes complémentaires d'informations ou en cas de problèmes d'exercices de vos droits, vous pouvez vous adresser au délégué à la protection des données du siège de La Ligue Contre le cancer par mail :

dpo@ligue-cancer.net ou par courrier: DPO de la Ligue Contre le cancer-14 rue Corvisart 75013 PARIS.

Pour une simple inscription, conformément à l'article 9 du règlement général sur la protection des données (RGPD), merci de bien vouloir nous donner votre consentement afin de pouvoir figurer dans notre dossier d'inscriptions pour « le trail de la Reine Margot ». Ce fichier a pour finalité principale « la gestion et le suivi des inscriptions pour ce trail ». Sa finalité annexe est l'envoi d'informations en lien avec les manifestations organisées et les actions de la Ligue Contre le cancer et aussi l'envoi de sollicitations pour devenir adhérent. Pour un don, conformément à l'article 9 du règlement général sur la protection des données (RGPD), merci de bien vouloir nous donner votre consentement afin de pouvoir figurer dans notre fichier SYSMARLIG. Ce fichier a pour finalité principale « la gestion et le suivi des donateurs ». Sa finalité annexe est l'envoi d'informations en lien avec les manifestations organisées par la Ligue Contre le cancer et ses actions ainsi que l'envoi de campagnes de fidélisation.

12) Annulation :

L'organisateur se réserve le droit d'annuler la manifestation totalement ou partiellement en cas de force majeure sans que les participant(e)s ne puisse prétendre à quelconque remboursement.

De façon expresse, sont considérées comme cas de force majeure, outre ceux habituellement retenus par la jurisprudence des tribunaux français, les catastrophes naturelles constatées par un arrêté, grèves entraînant des perturbations nationales des transports interrompant plus de 50 % du trafic normal de passagers, émeutes, guerres, actes de terrorisme.

En s'inscrivant, chaque participant(e) reconnaît avoir pris connaissance du présent règlement et en accepter toutes les clauses.